

Programmation Impérative 2



Composante
École Nationale
Supérieure
d'Électrotechnique
d'Électronique
d'Informatique
d'Hydraulique
et des
Télécommunications



Période de
l'année
Automne

En bref

> **Code:** N5EN06B

Présentation

Objectifs

Savoir spécifier, définir et tester un programme dans un langage de programmation impérative offrant modularité et généricité.

Description

En utilisant un pseudo-langage pour les travaux dirigés et le langage Ada pour les travaux pratiques, les principaux concepts de la programmation impératives sont appris et mis en oeuvre : algorithmique impérative (séquence, répétitions, conditionnelles), méthode des raffinages, structuration en sous-programmes (procédures et fonctions) et modules, structuration des données (tableau, enregistrement, type énuméré, structures chaînées), généricité, récursivité, test, programmation offensive (contrats) et défensive (exceptions), types abstraits de données, allocation dynamique de mémoire.

Pré-requis obligatoires

Ce cours fait suite à Programmation Impérative 1.

Il complète la formation par la réalisation d'un projet de programmation en ADA qui met en application l'ensemble des compétences étudiées en Programmation Impérative 1.

Infos pratiques

Lieu(x)

> Toulouse